

## UMBRICA II

W. A. BORGEAUD

**C**OMME dans mes premiers Umbrica (*Phoenix* 29 [1975] 89–92), je prends ici pour base générale de références l'ouvrage d'Alfred Ernout: *Le Dialecte Ombrien* (Paris 1961); à cela s'ajoutent deux longs articles parus dans *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt* (Berlin et New-York 1972) : Albert Maniet, "La linguistique italique," pp. 522–592; Aldo Luigi Prosdocimi, "Redazione e struttura testuale delle Tavole iguvine," pp. 593–699.

### I

La formule : <*Tikamne*> *Iuvie unu erietu* . . . *fetu* (IIa 6)  
avec la reprise : *pune partiuu / unu* (IIa 7–8)

Il est incroyable que cette formule n'ait pas encore été interprétée correctement et définitivement, mais ait donné lieu à des débats et contradictions qui nourrissent une bibliographie presque entièrement superflue : cf. par exemple Ernout 137–138. Ces vains efforts internationaux sont dus à deux faits : 1° la plupart n'ont pas vu qu'en IIa 7–8 il faut mettre une virgule après *unu*, et non pas rattacher cet *unu* au mot suivant : *sūru*; 2° les philologues et linguistes n'ont pas cherché dans les Tables un parallèle à la formule binaire *unu erietu*.

Pourtant, il y a un siècle déjà, Michel Bréal, *Les Tables Eugubines* (Paris 1875) 277, avait saisi correctement la ponctuation, ce qui le conduisait à la juste conception de *unu* comme substantif (nom), et non pas comme adjectif (= latin \**oinos*—*ūnus*) qualifiant *erietu* et *sūru*. La négligence, par les savants postérieurs, de cette conquête de Bréal, a pour fâcheux résultat le fait que, depuis l'édition de Aufrecht-Kirchhoff (1849–1851) jusqu'à aujourd'hui, les débats sont dominés par l'interprétation erronée de *unu* en tant qu'adjectif : ou bien on accepte l'inacceptable *unu* = latin *ūnus* (bien que nulle part les Tables ne spécifient *une seule victime*), ou bien on cherche un autre étymon adjectival (par exemple le phonétiquement impossible *ovīnus*, ou le farfelu *aunus* = *novellus*).

Il faut dire, maintenant, que depuis Aufrecht-Kirchhoff jusqu'à aujourd'hui le mot *erietu* est en général correctement interprété comme l'homologue ombrien de latin *aries*, gén. *arietis*, "bélier." Malheureusement, ici, Bréal a commis une erreur fatale, qui lui a interdit l'élucidation de la formule *unu erietu* : Bréal inclinait à interpréter *erietu* comme un impératif. Ce fut, pour lui, le cul-de-sac définitif.

Tout de même, Bréal a bien mérité de la Recherche, car, malgré son impasse (*erietu*) et après avoir établi la ponctuation correcte, il a réussi, divination vraiment prodigieuse, à flairer (tout en hésitant) dans *unu* le sens d' "agneau." Quant aux autres savants, bien qu'ils tiennent par le bon bout le bétier *erietu*, ils continuent à patauger dans leur *unu* adjectival et inquiétant, qui, additionnellement, par suite de leur mauvaise ponctuation (cent ans après la bonne de Bréal!), présente pour eux le désavantage de se coller à l'obscur et désespérant *sūru persuntru*.

Ce n'est pas à la légère que j'ai qualifié de "divination vraiment prodigieuse" l'hypothèse (hésitante) *unu* = latin *agnum*, de Bréal. En effet, le vocalisme initial de *agnus* et de grec *ἀγνός* (que cite Bréal) ne favorise guère cette hypothèse. La voyelle a bref, à l'initiale, n'apparaît jamais sous forme de *u* en ombrien. Mais si Bréal avait consulté les témoignages celtiques, sa supposition se serait immédiatement transformée à ses yeux en évidence, en certitude; et l'un ou l'autre des savants postérieurs n'aurait pas tardé à élucider le binôme *unu erietu*. Bréal lui-même ne le pouvait pas, puisqu'il s'était barré la route par sa malheureuse interprétation de *erietu* (impératif, plus ou moins = *dēvovētō*).

En ce qui concerne la ponctuation de IIa 7-8, signalons par exemple que Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte* (Heidelberg 1953) 188, est ambigu; Bottiglioni, *Manuale di Dialetti Italici* (Bologna 1954) 271, présente la mauvaise; Poultney, *The Bronze Tables of Iguvium* (Baltimore-Oxford 1959) 172, présente lui aussi la mauvaise (*one pig-persondro*); A. L. Prosdocimi (690) est ambigu, comme Vetter; Ernout (137) a été visiblement frappé par la ponctuation spéciale (et j'ajoute : correcte) de Bréal : mais Ernout n'en a pas tiré les conséquences, n'a donc pas vu que *unu* est un nom, et que ce nom est identique au nom celtique de l' "agneau." D'ailleurs, Ernout, dans sa traduction (21), *ponctue mal*, comme Bottiglioni et Poultney, et ne traduit pas *unu*. Ernout a du moins le mérite d'avoir senti que cet *unu* n'était pas un des adjectifs tels qu'on les avait conçus jusque là comme étyma, mais représentait quelque chose d'inexpliqué et de très important, bien qu'insaisissable.

Il n'a pas été possible de ramener les divers noms, génétiquement apparentés, de l'agneau à un seul prototype indo-européen : cf. Pokorny IEW,9. Vu que la Table IIa est rédigée en alphabet étrusque, qui note par *v* les sons *ū* et *ō*, le mot *unu* (accusatif masculin singulier) peut recouvrir soit \*o(f)nom/\*og<sup>ū</sup>hnom, soit \*ū(f)nom/\*ōg<sup>ū</sup>hnom. Dans le premier cas, on aurait une isoglosse umbrico-celtique: vieil-irlandais *ūan*, gallois *oen*, breton *oan*. Dans le second cas, on aurait une isoglosse umbrico-slave : slave commun (j)agne.

A part ça, on a un type avec *a* bref initial, grec *ἀγνός*, latin *agnus*. Le germanique attesté par le vieil-anglais *ēanian* "agneler" est ambigu : ou bien \*og<sup>ū</sup>hnos, ou bien \*ag<sup>ū</sup>hnos. Le grec devrait apparaître sous la

forme \*ἀφνός, non pas ἀμνός. Cette dernière forme, déaspirée, reste insolite et inexpliquée.

J'incline, peut-être audacieusement, à penser que l'archétype proto-indoeuropéen était un hétéroclite de genre encore indéterminé, un pré-neutre (le masculin et le féminin n'existant pas encore) accentué au nominatif-accusatif sur la racine, mais aux cas obliques sur le suffixe casuel : \*ógʰher, gén. \*dǵʰhnós > \*agʰhnós. Le celtique (et probablement l'ombrien) \*ógʰhnos serait un compromis entre \*ógʰh- et \*agʰh-, compromis favorisé par l'existence de óvis “brebis, mouton”. En tout cas, le slave (j)agn-*ę* représente \*ógʰhno- : il n'y a jamais eu de Dehnstufe \*ágʰhno, malgré ce que paraît croire Pokorny IEW,9.

Et maintenant, pour terminer, disons que l'incroyable, après tout, c'est que Bréal et les autres ne se soient pas aperçus que les Tables contiennent une formule rigoureusement parallèle au binôme *unu erietu* “agneau-bélier”, à savoir vitluf turuf (I, b, 1), vitlup turup (Ib, 4), vitlu toru (VIb, 45) : veaux-taureaux.

C'était la manière ombrienne, absolument paysanne et naturelle, de désigner des agneaux mâles et des veaux mâles.

Cette interprétation de *unu* me paraît difficilement contestable, bien que le processus fn>n ne soit pas attesté ailleurs en ombrien.

## II

Les formules : testru *sese* asa III 23

testru *sese* asa asama IV, 15

supru *sese* erecluma IV, 3

perne postne *sepse* VIb, 11

On a beau avoir découvert depuis longtemps que la formule (VIa, 11) *todceir tuderus seipodruhpei seritu* veut dire (ā) cīvīcīs finibus seorsum-utrōque servātō, et que par conséquent *sei*-signifie “à part” (groupe de latin *sed*(\*sēd, sē-parāre etc.), cette constatation ne nous a pas aidés à saisir exactement le sens de *sese* ni (j'ajoute, de mon cru et pour la première fois) celui de *sepse*. L'embarras subsiste chez tous les interprètes, cf. Ernout (130) s.v. *sese*. Si nous nous trouvons, quant à *sese*, dans une demi-nuit, il faut dire que jusqu'à aujourd'hui, en ce qui concerne *sepse*, la nuit est totale (cf. Ernout 129, s.v. *sepse*).

Pour y voir clair, et même complètement clair, il faudra désormais se rendre compte que *sese-sepse* n'est pas une préposition ni une postposition, et n'appartient nullement, du point de vue généticoo-étymologique, au groupe d'ombrien *sei*(podruhpei), latin *seorsum*, *sēd*, *sēparāre*. En réalité *sese* est le locatif-ablatif d'un nom qui veut dire en latin *latus*, gén. *lateris*, en français *côté*.

Ce nom n'est autre que le thème en -os- | es- \*sek<sup>u</sup>os- | \*sek<sup>u</sup>es- dont Pokorny IEW, 897, lignes 4-5, postule l'existence, et qui apparaît sous la forme de la préposition-adverbe *secus* “à part, de côté, autrement; au bord de, le long de.” On rencontre en outre des composés tels que : utrinsecus, altrinsecus, intrinsecus, extrinsecus, postsecus, circumsecus. Le nom *sequester* “personne qui reçoit en dépôt un objet en litige entre deux parties” représente une formation oppositione-comparative \*sek<sup>u</sup>es-tero-, qui veut dire proprement : “qui est à part, de côté.”

Donc, *testru sese asa* (III 23; IV 15) recouvre \*dexterōd \*sek<sup>u</sup>esi \*āsād (ablatif); en latin : à dexterō latere (ab)ārā; ce qui pourrait se dire : \*dex-trinsecus ab ārā. Evidemment, *supru sese* = \*superōd \*sek<sup>u</sup>esi, et pourrait se dire : \*sup(e)rinsecus. En français on dira : du côté droit de l'autel; à partir de l'espace (contigu) supérieur de l'autel.

Dans les exemples précédents, \*sek<sup>u</sup>os est encore un nom, qualifié par les adjectifs “droit; supérieur” : côté droit, côté supérieur. Mais en VIb, 11, *sepse* est devenu carrément un adverbe : *perne postne sepse* veut dire “par-devant, par-derrière, (et) de-côté.” La table “latine” (VIb, 11) a conservé une phonétique apparemment plus ancienne, malgré la date récente de cet alphabet latin, que la phonétique des vieilles tables “étrusques” III et IV : cependant il faut tenir compte de la nature terriblement rudimentaire de cette graphie “étrusque.”

Je ne pense pas que le cas de *osatu* \*opēsātōr “qu'il fasse, qu'il opère” VIb, 24, 37 soit un contre-argument qui puisse nuire sérieusement à mon interprétation de *sepse* ((\*sek<sup>u</sup>esi); il en va de même pour *orer ose* (\*oiseis \*opesi “de tout-ça par l'œuvre” = “grâce à tout-ça” VIa, 26, 36, 46; VIb, 29 (cf. latin eius operā “de lui par l'œuvre” = grâce à lui; les doutes d'Ernout [124] sont sans aucun fondement). La traduction de VIb, 10-11 devient, grâce à l'élucidation de *sepse*, possible d'un bout à l'autre à condition toutefois qu'on y ajoute l'identification de *uouse*, que Devoto (*Le Tavole di Gubbio* [Firenze 1974] 18, 23, 24, 37, 83) lit *vouce* et traduit correctement par *impegno* “engagement oral solennel (de l'homme).” Je pense que *uouse* = latin *vōce* (\*vōki. Ernout 138 n'y comprend rien.

Voici le texte :

Fisovie Sansie, *ditu*<sup>1)</sup> ocre Fisi tote Iovine, ocer Fisie totar Iovinar dupursus peturpursus *fato fito*<sup>1)</sup>, perne postne sepse *sarsite*<sup>2)</sup> uouse avie esone<sup>2)</sup>. Cela sonnerait, en ombrien archaïque :

Fisovie Sankie, *didatu*<sup>1)</sup> okrei Fisiei toutāi Iguvināi, okreis Fisieis toutās Iguvinās dupodufs peturpodufs *fātom fūtom*<sup>1)</sup> (ou : fitom), perne postne sepse *sarkitois*<sup>2)</sup> vōki aviē *aisonois*<sup>2)</sup>.

En latin, on aurait :

Fisovi Sancī, *datō*<sup>1)</sup> arcī Fisiae cīvitātī Iguvīnae, arcis Fisiae cīvitātis

Iguvīnae bipedibus quadrupedibus *fātum \*fitum*<sup>1)</sup> (ou : \*fūtum), ab ante pōne (/\*postne) ā latere *sarcīis*<sup>2)</sup> vōce auspiciō [rēbus] *sacris*<sup>2)</sup>.

En français :

“Fisovios Sancius, donne<sup>1)</sup> à la citadelle Fisiennae [et] à la cité Iguvine, aux bipèdes [et] aux quadrupèdes de la citadelle Fisiennae [et] de la cité Iguvine *parole accomplie*<sup>1)</sup>, les sacrements<sup>2)</sup> [ayant été] recousus<sup>2)</sup> par-devant par-derrière de-côté quant à la voix humaine [et] à l'auspice.”

Nous voyons donc surgir devant nous une prose archaïque caractérisée par des binômes et par un trinôme asyndétiques, et par le procédé, apparemment évolué et intellectuel, de l'embrassement ou encerclement, ou disjonction : ditu . . . fato fito; sarsite . . . esone.

Nous constatons que (dans le domaine ombrien) archaïque ne veut pas dire primitif ni balbutiant. Tout est articulé, ferme, architecturé. Avec une merveilleuse condensation. La labialisation osco-ombrienne (\*sék<sup>U</sup>os) \*sépos; \*sék<sup>U</sup>esi| \*sépesi) a précédé la syncope ombrienne ( sépesi) sepse, sese).

*Post-Scriptum:* \*sék<sup>U</sup>os- “côté” signifiait à l'origine “action de suivre ou de longer (le bord de)” : cf. latin sequor, secundum [en] suivant, selon, le long de.” Ce nom d'action a d'abord été utilisé comme adverbe (déterminant) “en suivant, en longeant, de côté,” puis il fut utilisé comme préposition (déterminé) “du côté de, à côté de; sans” : théorie générale de mon maître Charles Bally, *Linguistique générale et linguistique française* (Berne 1944) §§354–356. L'ombrien présente le stade I (nom : sese) et le stade II (adverbe : sepse); le latin présente le stade II (adverbe : secus “\*à côté, \*en dehors; sinon, autrement”) et le stade III (préposition : secus “le long de; selon”). Les adverbes et prépositions ont d'abord été des post-adverbes et des postpositions : cf. *extrinsecus*, et *collō tenus* “jusqu'au cou.”

Le celtique, lui aussi, présente les stades II et III de \*sék<sup>U</sup>os- : vieil irlandais *sech* “en (dé)passant; le long (de), au-delà (de); breton *hep* (heb) “sans.” L'indo-iranien n'a pas \*sék<sup>U</sup>os-, mais le parallèle, également neutre et accusatif, \*sék<sup>U</sup>i- : védique *sáci* “ensemble, en même temps”. Difficile à juger est la nature de védique *sáca* “en compagnie (de)”, iranien *hačā* “d'avec”. Il n'est pas exclu que, selon les vues traditionnelles, *sáci* et *sáca-hačā* représentent respectivement le locatif et l'instrumental d'un thème-racine archaïque \*sék<sup>U</sup>- (antérieur donc, ajoutai-je, au thème élargi occidental \*sék<sup>U</sup>os-/ \*sék<sup>U</sup>es-) nom d'action signifiant “accompagnement, compagnie; côté.” Dans ce cas, on est un peu surpris par l'accentuation radicale (paroxytonèse) des cas obliques : *sáca*, *sáci*, au lieu des “normaux” \**sacá*, \**saci*.

Quant aux composés védiques du types *hari-sáč-* (“qui s'associe au Fauve-Beige Indra, ou à Soma, ou aux Chevaux, ou aux Meules à soma”),

neutre *āyu-sák* ([dégoulinage de somal] associé à la vigueur juvénile, à la longévité juvénile), ils reposent sans doute sur une forme à timbre *ō* : \*-sók<sup>ū</sup>-. Je pense que latin *pedisecus*-*pedisequos*-féminin *pedisequa* est le résultat du remaniement de ce vieux type de composés : donc \*pedo-sóq<sup>ū</sup>-, qui pouvait alterner avec un autre type, plus récent (mais antérieur au type thématique attesté *pedisequos*), \*pedo-sek<sup>ū</sup>és, génitif \*pedo-sek<sup>ū</sup>ésos, et alterner aussi avec un type ancien thématique, non attesté, \*pedo-sok<sup>ū</sup>ó-. Le baltique possède le très intéressant type nominal *pēd-saka* “action de suivre à la trace; trace” (\*pēd(o)-sok<sup>ū</sup>ā).

Dans le domaine celtique, le vieux type des composés en -sók<sup>ū</sup>- se trouve peut-être attesté par le nom-propre vieil-irlandais Echu, gén. Echoch, qu'on peut interpréter comme \*éḱuo-sóK<sup>ū</sup>- “qui suit ou flanque les chevaux” : il est vrai qu'on peut aussi l'analyser comme \*éḱuo-úóK<sup>ū</sup>- “à voix de cheval”, cf. W. A. Borgeaud, *Hibernica, Beitr. zur Namensforschung* N.F. 6 (1971), cahier I, pp. 42 et 44 : cf. védique purusa-vāc- “à voix d'homme”. D'ailleurs, morphologiquement, vōx-ōπa, óπi, védique vāc- est au vieux \*-sók<sup>ū</sup>- ce que le verbe *vivakti* (\*ui-uek<sup>ū</sup>-ti) “il parle” est au verbe *siṣakti* (\*si-sek<sup>ū</sup>-ti) “il suit, il flanque, il s'associe à”; et vācas- fētos correspond structurellement à \*sék<sup>ū</sup>os, “accompagnement; côté.”

Après tout, peu importe que Echu repose sur \*Éḱuo-úók<sup>ū</sup>- ou sur \*Éḱuo-sóK<sup>ū</sup>-, puisque en Occident \*sek<sup>ū</sup> “suivre” a très souvent pris le sens de “suivre par la parole, raconter, dire” : cf. to say, sagen, sakýti. Cf. P. Baldi, *JIES* 2 (1974) 77-86.

L'interprétation de \*sek<sup>ū</sup>os-, par Pokorny (IEW,897), comme participe masculin (folgend, suivant) me paraît fausse, en dépit de *secundum* “selon” et de *-vorsus*, *-vorsum*. En tant que participe-adjectif, donc accentué sur la finale, apparaîtrait \*sequēs (\*sek<sup>ū</sup>és, cf. évyeñs-ýévos, \*sek<sup>ū</sup>és -\*sék<sup>ū</sup>os. Les faits ombriens prouvent qu'on est parti du *nom* : \*sék<sup>ū</sup>os-.

Comme le celtique possède un thème neutre en -os-/es- \*letos-letes- (vieil-irlandais *leith*, gén. leithe, dat. leith, qui fournit au vieil-irlandais, sous forme de \*lets, la préposition *le* ou *la* “d' auprès de; chez; par”) avec le sens de “côté”, et un thème en -o- \*leto (vieil-irlandais *leth*, dat. leuth) avec le sens de “moitié”; comme d'autre part le slave-commun *polъ* signifie tantôt “côté,” tantôt “moitié,” tantôt “sexe (masculin ou féminin),” il y a toutes les chances pour que l'indeclinable (neutre) *secus* “sexe” ne soit rien d'autre que notre vieux \*sék<sup>ū</sup>os- “côté”. Donc *secus* “sexe” apparaît comme génétiquement identique à l'adverbe-postposition-préposition *secus*: cf. les remarques de Kent, *Forms of Latin* (1946), 355 III, 423 note 1. Pensons aussi à l'expression anglaise du “sexe faible,” “the distaff side.”

La séquence chronologique manifestée *d'abord* par le fait I, labialisation osco-ombrienne (\*sék<sup>ū</sup>esi) \*sépesi), et *ensuite* par le fait II, syncope ombrienne (\*sépesi) sepse, sese), met en danger et même interdit l'inter-

prétation de (*a*) *fiktu* I a 28 et 31 comme issu de \*dheig<sup>U</sup>etō et répondant à fīgitō-fīvitō; d'ailleurs, la diphtongue *ei* donne *e* en ombrien : on attend donc \*feptu-\*fēftu (\*fēbetō. Il doit donc s'agir de l'homologue de *fingitō*, avec le sens de *verser* la libation-vestīcia *dans une pâte*. Je pense qu'en II b 13 vistiça *feta* représente une graphie très approximative de \*fīhta, homologue de latin *ficta(m)*, participe de *fingō*, *fingere*.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA